

**Département de l'Isère**  
**Canton de l'Oisans**  
**Commune LES DEUX ALPES**

**DELIBERATION N° 2026-065**

**CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 28 avril 2026**

**L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 18h**, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 24 avril 2026, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane SAUVEBOIS.

**Présents** : M. Stéphane SAUVEBOIS, Maire

Xavier SILLON, Delphine VAZEUX, Laurent CAIOLO SERRA, Jocelyne MARTIN, Philippe ARNOL, adjoints

Philippe PRIMATESTA, Maire délégué Mont de Lans,

Eric HAZAK, Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Sébastien CROZET, Mélanie FIAT, Claire CHALVIN, Marie-Hélène COING, Christophe AUBERT, Fabien VEYRAT, conseillers municipaux.

**Absent** : Etienne DRUMAIN

**Pouvoirs** : Louise TEXIER donne pouvoir à Mélanie FIAT

Michel MARTIN donne pouvoir à Philippe PRIMATESTA

Angélique MOUNIER donne pouvoir à Eric HAZAK

Nicolas LAMBERT donne pouvoir à Jocelyne MARTIN

Emilie-Rose VIGNERI BRUN donne pouvoir à Fabien VEYRAT

**Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales**, le conseil municipal a nommé Virginie DUMONT pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

#### **COMMANDE PUBLIQUE – 1.1 – Marchés publics**

**OBJET : Attribution du marché de travaux pour l'aménagement de l'avenue de la Muzelle pour un montant de 2 249 284, 06 € HT- durée : 8 mois - nombre de lots : 3.**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L2122-21 ;

**Vu** le Code de la commande publique, notamment ses articles L2123-1 1° et R2123-1 1° ;

**Vu** le lancement en date du 25 février 2026 d'une consultation en procédure adaptée ouverte pour les travaux d'aménagement de l'avenue de la Muzelle ;

**Vu** le rapport d'analyse des offres ci-joint.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'à l'horizon 2025, la commune avait prévu la requalification de l'Avenue de la Muzelle (Route Départementale) sur sa partie nord, du point I jusqu'à la rue du Grand Plan. Préalablement, à l'été 2024, un test d'aménagement a été réalisé avec du marquage jaune provisoire qui s'est révélé concluant.

C'est pourquoi, le 25 février 2025, une procédure de mise en concurrence en vue de sélectionner les entreprises pour l'exécution des travaux d'aménagement de l'Avenue a été lancée.

Cependant et conformément aux dispositions des articles R2185-1 et suivants du code de la commande publique, la commune a décidé de déclarer sans suite la consultation pour motif d'intérêt général.

En effet, il a été observé une absence de concurrence pour la majorité des lots et le montant total des offres du marché excédait considérablement l'enveloppe budgétaire prévue (plus d'un million d'euros hors taxe), sur la base des estimations du maître d'œuvre.

En conséquence, il a été procédé à une redéfinition du besoin en vue de relancer la consultation.

Dans ce contexte, la commune a relancé le 25 février 2026, une consultation en procédure adaptée ouverte pour les travaux de l'aménagement de la partie nord de l'Avenue de la Muzelle.

Ce projet est crucial pour la commune, puisque les aménagements souhaités devront permettre le déplacement des usagers dans une logique d'intermodalité (navette bus, piétons, véhicules, cycles) et prendre en compte le dimensionnement des cheminements piétons, des voiries, du stationnement, des réseaux, mais aussi, la signalétique, le mobilier urbain et les plantations.

Cet ambitieux projet s'inscrit dans la continuité de la création du parking bus et véhicules de 250 places à l'entrée de la station et dans l'objectif, à terme, de réaménager l'ensemble des voiries de la station.

L'objectif est de séparer les flux de circulation (véhicules, bus, piétons, cycles), de favoriser les déplacements en transport en commun et les mobilités douces, de renforcer la sécurité et de végétaliser l'Avenue, tout en valorisant l'image et l'attractivité de la station Les Deux Alpes.

La commune souhaite ainsi donner un nouveau visage à l'entrée de la station, une nouvelle fonctionnalité et moderniser son fonctionnement afin d'améliorer le parcours des usagers.

Concrètement, l'opération est scindée en 3 lots :

#### **Lot 1 : Terrassement, Démolition et Réseaux**

- Signalisation et panneaux de chantier
- Libération des emprises
- Terrassement
- Réseau d'Eaux pluviales
- GC pour les réseaux secs

#### **Lot 2 : Revêtements de surfaces, bordures et signalisation**

- Enrobés et structure
- Béton et structure
- Bordures
- Signalisation verticale et horizontale
- Remise à la cote des émergences réseaux

#### **Lot 3 : Espaces verts et Mobiliers**

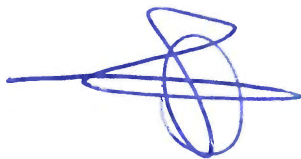
- Terrassements des fosses de plantation
- Fourniture et mise en œuvre de terre végétale
- Plantation des végétaux
- Travaux de parachèvement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à la majorité des suffrages exprimés, avec les votes CONTRE de Messieurs Christophe AUBERT, Fabien VEYRAT et Madame Emilie-Rose VIGNERI BRUN et l'abstention de Madame Marie-Hélène COING :

- **DECIDE** d'attribuer le marché n°2026-A-06\_Travaux d'aménagement de l'avenue de la Muzelle pour les lots suivants :
  - **Lot 1 : Terrassement, Démolition et Réseaux à : PERINO BORDONE (Mandataire)**  
126 Chemin de L'Ile du Pont - 38340 VOREPPE  
Courriel : [perinobordone@ejl.fr](mailto:perinobordone@ejl.fr) Tél : 04 76 50 45 30 / Numéro de Siret : 314 406 836 00069  
Pour un montant de : **976 300,00 € HT** soit **1 171 560,00 € TTC**
  - **Lot 2 : Revêtements de Surfaces, Bordures et Signalisation à : COLAS FRANCE**  
ZA Les Condamines, Rue Des Condamines - 38320 BRESSON  
Courriel : [be38@colas.com](mailto:be38@colas.com) Tél : 04 76 25 81 33 / Numéro de Siret : 329 338 883 03363  
Pour un montant de : **1 131 503, 50 € HT** soit **1 357 804, 20 € TTC**
  - **Lot 3 : Espaces Verts et Mobiliers à : SAS ESPACES VERTS DU DAUPHINE**  
1 Rue Georges Perec - 38400 Saint-Martin-D'Hères  
Courriel : [kgeronimo@evd38.com](mailto:kgeronimo@evd38.com) / [cjuffard@evd38.com](mailto:cjuffard@evd38.com)  
Tél : 04 76 51 68 90 / Numéro de Siret : 384 688 750 00023  
Pour un montant de : **141 480,56 € HT** soit **169 776, 67 €**
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget principal 2026.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance, Virginie DUMONT



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS

